



Diplôme Inter Universitaire de thérapies comportementales et cognitives

Responsables à l'USMB : Pr A. Denis et Mme N. Fournet
 Responsables à Lyon1 : Dr X. Perrot et Dr. G. de la Chapelle
DIU-TCC@univ-lyon1.fr

Programme de la 3eme année (2023-2024) Version juin 2023 (modifications possibles)

N° lieu	date	horaire	Titre
1 Chambéry	24 novembre	9h-12H30 13h30-17H	Th dialectique
	25 novembre	9h-12H30 13h30-17H	Th dialectique
2 Lyon	14 décembre	9h-12H30 13h30-17H	Th des schémas
	15 décembre	9h-12H30 13h30-17H	Th des schémas
	16 décembre	9h-12H30 13h30-17H	Th des schémas
3 Chambéry	11 janvier	9h-12H30 13h30-17H	Modèle holistique
	12 janvier	9h-12H30 13h30-17H	supervision
	13 janvier	9h-12H30	supervision
13h30-17H		Echelles 3	
4 Chambéry	1 février	9h-12H30 13h30-17H	Processus transdiagnostiques
	2 février	9h-12H30 13h30-17H	Rescénarisation
	3 février	9h-12H30 13h30-17H	Supervision Dialectique vs trouble de la personnalité
5 Lyon	08 mars	9h-12H30 13h30-17H	Technique de déconditionnement par stimulation bilatérale
	09 mars	9h-12H30 13h30-17H	Technique de déconditionnement par stimulation bilatérale

6 Lyon	5 avril	9h-12H30	Plasticité cérébrale
		13h30-17H	Supervision th schémas
	6 avril	9h-12H30 13h30-17H	Supervision /TSPT
7 Lyon	3 mai	9h-12H30 13h30-17H	mindfulness
	4 mai	9h-12H30 13h30-17H	Séminaire Spécial : Acouphènes
8 Chambéry	24 mai	9h-12H30 13h30-17H	Supervision TDSB vs thérapie cognitive de la personnalité
	25 mai	9h-12H30 13h30-17H	Supervision vs processus transdiagnostique
9 Lyon	7 juin	9h-12H30 13h30-17H	ACT
	8 juin	9h-12H30 13h30-17H	Perfectionnisme
10 Chambéry	28 juin	9h-12H30 13h30-17H	Anorexie mentale
	29 juin	9h-12H30 13h30-17H	Supervision dialectique vs processus transdiagnostique
11 Chambéry	5 juillet	9h-12H30 13h30-17H	Supervision
	6 juillet	9h-12H30 13h30-17H	Supervision

Modalités de contrôle de connaissance 3e année

Ne peuvent se présenter à l'examen que les étudiants étant à jour de leurs frais d'inscription et étant présent à au moins 80 % des enseignements
Assiduité complète aux séances de supervision.

EXAMEN (deux sessions)

En troisième année, le niveau des connaissances est évalué

1/ Par une **épreuve orale de contrôle des connaissances** notée sur 20 points et validée en cas d'obtention d'une note au moins égale à 10/20 ;

2/ La **rédaction d'un mémoire**. Il consistera en l'étude d'une expérience personnelle de thérapies de 4 cas. Il utilise les méthodes d'évaluation et les méthodes thérapeutiques qui ont été étudiées au cours de la formation. Le travail du mémoire est noté de 0 à 20, une note inférieure à 10 entraîne un ajournement pour le mémoire.